PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE Parc des Éperviers

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et du samedi au dimanche de 8 h à 23 h

(selon les conditions météo) avec preuve de résidence

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Avant 8 h	FERMÉE POUR ENTRETIEN ¹						
						Patin libre	
8 h à 11 h 30	Patin libre					Cours de patin 9 h à 10 h ²	Hockey Famille ³ (12 ans et moins)
						Patin libre	
11h30à12h30	Hockey libre						Hockey libre
12 h 30 à 13 h	ENTRETIEN DE GLACE 1					ENTRETIEN DE GLACE 1	
13 h à 15 h 45	Hockey libre					Hockey libre	Patin libre
15 h 45 à 16 h 45	Patin libre	Hockey Famille ³ (12 ans et moins)	Patin libre	Hockey Famille ³ (12 ans et moins)	Patin libre	Hockey libre	Patin libre
16 h 45 à 17 h 15	ENTRETIEN DE GLACE 1					ENTRETIEN DE GLACE 1	
17 h 15 à 19 h 30	Hockey libre	Patin libre	Hockey libre	Patin libre		Hockey libre	Patin libre
19 h 30 à 20 h	ENTRETIEN DE GLACE 1	HMIP	ENTRETIEN	ENTRETIEN DE GLACE 1 Hockey libre		ENTRETIEN DE GLACE 1	
20 h à 22 h	Hockey libre	18 h à 22 h	Hockey libre			Hockey libre	
22 h à 23 h	FERMÉE POUR ENTRETIEN ¹						

Parc des Eperviers Informations supplémentaires

- Infrastructure sans surveillance, hors des périodes d'affluence.
- Une preuve de résidence est exigée en période d'affluence (lundi au vendredi de 17 h 15 à 22 h et samedi et dimanche de 8 h à 23 h).
- Surveiller le site Web de la Ville www.ndip.org et la page FB www.facebook.com/VilledeNDIP pour connaître l'état des patinoires.
- Le port du casque et des gants est obligatoire en tout temps. Le port des autres équipements de sécurité est fortement recommandé.
- Faire preuve de **courtoisie envers les différents usagers**. Respect du partage de l'infrastructure. Respect des employés affectés à la surveillance et à l'entretien de la patinoire.
- Mardis de 18 h à 22 h : plage horaire réservée à Hockey Mineur Île-Perrot.
- Hockey Famille: Période de hockey libre pour les jeunes de 12 ans et moins. La présence d'un adulte est obligatoire.
- En période d'affluence, l'accès à la patinoire est gratuit pour les résidents des villes partenaires suivantes : NDIP, Pincourt, Terrasse-Vaudreuil, Île-Perrot et Vaudreuil-Dorion.
- Les résidents des villes non partenaires devront payer des frais de 10 \$/personne (taxes incluses) par utilisation. Frais payables par carte de crédit ou débit seulement.

- 1 L'horaire des entretiens de la glace peut varier selon la météo.
- 2 Inscriptions obligatoires (\$) au https://www.ndip.org/loisirs-et-culture/inscription-en-ligne/. Du 6 décembre 2025 au 28 février 2026 (relâche le 27 décembre 2025, le 3 janvier et le 7 février 2026)
- 3 Période de hockey amicale; aucun lancer frappé autorisé.















